

COMMISSION SPORTIVE

PV N° 34

du

21/06/2012

Présents : Bernard BOURILLON – Michel CASSEGRAIN – Philippe SOUCHU – Alain THILLOU – Patrick MINON
Jean Louis RODRIGUEZ – Marc CASSEGRAIN

Excusé : Jean ROLLET – Dominique CHENAULT

Approbation des PV n° 27 – 28 - 29 - 30 - 31 -32 -33 des 13/04,20/04,26/04,11/05,18/05,25/05 et 08/06.

Informations :

La Commission valide les montées et descentes au terme de la saison 2011-2012.

COMPOSITION DES DIVISIONS 2012/2013

Sous réserve des procédures en cours, des homologations de tous les résultats et des confirmations d'engagements des équipes

1^{ère} DIVISION SAISON 2012 – 2013

1	FCO ST J. DE LA RUELLÉ (2)	Descente Promotion Ligue
2	GIEN AS (1)	Descente Promotion Ligue
3	JARGEAU ST DENIS FC (1)	Descente Promotion Ligue
4	BEAUGENCY LUSITANOS (1)	Maintien
5	MEUNG/LOIRE Fc (1)	Maintien
6	MARCILLY EN V. Cos (1)	Maintien
7	AMILLY J3S (2)	Maintien
8	ST PRYVE ST HILAIRE (3)	Maintien
9	CHAINGY ST AY (1)	Maintien
10	St DENIS EN VAL Usm (1)	Maintien
11	ST CYR EN VAL Us (1)	Montée de 2 ^{ème} Division
12	NEUVILLE SP (1)	Montée de 2 ^{ème} Division
13	St PERAVY/ORMES Fc (1)	Montée de 2 ^{ème} Division
14	ORL. U. PORTUGAISE (1)	Montée de 2 ^{ème} Division

2^{ème} DIVISION SAISON 2012 – 2013

1	LA FERTE ST AUBIN Us (1)	Descente 1 ^{ère} Division
2	CHUELLES As (1)	Descente 1 ^{ère} Division
3	COURTENAY Av(1)	Descente 1 ^{ère} Division
4	ORLEANS LOIRET FOOTBALL (3)	Descente 1 ^{ère} Division
5	DAMPIERRE EN BURLY Us (1)	Descente 1 ^{ère} Division
6	CHECY MARDIE BOU AG (1)	Maintien
7	SMOC ST JEAN BRAYE (2)	Maintien
8	BACCON / HUISSEAU (1)	Maintien
9	CHATILLON / LOIRE RC (1)	Maintien
10	PUISEAUX AS (1)	Maintien
11	CHEVILLY AS (1)	Maintien
12	NANCRAY / CH / N. (1)	Maintien
13	OLIVET USM (2)	Maintien
14	BRIARE Us(1)	Maintien
15	POILLY LEZ GIEN Us (1)	Maintien
16	SANDILLON US (1)	Maintien Fair Play
17	FLEURY LES AUBRAIS Cjf (1)	Montée de 3 ^{ème} division

18	PITHIVIERS L.V. DADON (1)	Montée de 3 ^{ème} division
19	FC MANDORAIS (1)	Montée de 3 ^{ème} division
20	PANNES Fc (1)	Montée de 3 ^{ème} division Fair Play
21	CHALETTE Us (2)	Montée de 3 ^{ème} division
22	LES BORDES BOUZY Rc (1)	Montée de 3 ^{ème} division
23	LA CHAPELLE ST MESMIN Us (1)	Montée de 3 ^{ème} division
24	ESCALE ORLEANS (2)	Montée de 3 ^{ème} division

3^{ème} DIVISION SAISON 2012 – 2013

1	INGRE Fcm (2)	Descente 2 ^{ème} Division
2	CHALETTE Sc (1)	Descente 2 ^{ème} Division
3	BEAUNE LA ROLANDE US (2)	Descente 2 ^{ème} Division
4	ST JEAN LE BLANC FC (3)	Descente 2 ^{ème} Division
5	ORL. ASPTT (1)	Descente 2 ^{ème} Division
6	CHALETTE TURCS Us (1)	Descente 2 ^{ème} Division
7	BELLEGARDE LADON Fc (1)	Descente 2 ^{ème} Division Fair Play
8	C.DEPORTIVO ESPAGNOL O (1)	Descente 2 ^{ème} Division Fair Play
9	MALESHERBES Sc (3) FG	Descente 2 ^{ème} Division
10	DONNERY / FAY Fc (1)	Maintien
11	SARAN Usm (3)	Maintien
12	ARTENAY Aaaee (1)	Maintien
13	PATAY Rs (1)	Maintien
14	CHATEAUNEUF / LOIRE (2)	Maintien
15	CHAINGY ST AY (2)	Maintien
16	ORL. U. PORTUGAISE (2)	Maintien
17	MONTARGIS Usm (3)	Maintien
18	CHEVILLON / HUILLARD	Maintien
19	SERMAISES Ss (1)	Maintien
20	BAZOCHES LES GALERANDES US (1)	Maintien
21	JARGEAU ST DENIS Fc (2)	Maintien
22	DOMO AFRICA (1) ?	Maintien
23	CEPOY Us (1)	Maintien
24	BONNY / LOIRE CI (1)	Maintien
25	DAMPIERRE Us (2)	Maintien
26	La FRATERNELLE NOGENTAISE (1)	Maintien
27	FC COULLONS CERDON(1)	Maintien
28	NANCRAY CH. N (2)	Maintien
29	CHATEAU RENARD Fc (1)	Maintien
30	LA BUSSIÈRE ADON As (1)	Maintien
31	BOIGNY Fc (2)	Maintien
32	CLERY As (1)	Maintien
33	BEAUGENCY USBVL (2)	Maintien
34	ST PERAVY ORMES FC (2)	Maintien
35	TIGY VIENNE Us (1)	Maintien
36	ISDES Va. Vil. Vig. As (1)	Maintien
37	LA CHAPELLE ST MESMIN Us (2)	Montée de 4 ^{ème} division
38	R C 45 Foot (1) ou BEAUGENCY LUSIT (2)	Montée de 4 ^{ème} division
39	NEUVILLE SP (2)	Montée de 4 ^{ème} division
40	PITHIVIERS. V. /DADON (2)	Montée de 4 ^{ème} division
41	BOYNES Asl (1)	Montée de 4 ^{ème} division
42	AUTRY LE CHATEL As (1)	Montée de 4 ^{ème} division
43	OUSSON Us (1)	Montée de 4 ^{ème} division
44	POILLY LEZ GIEN Us (2)	Montée de 4 ^{ème} division
45	SMOC ST J. BRAYE (3)	Montée de 4 ^{ème} division
46	FLEURY LES AUBRAIS Cjf (2)	Montée de 4 ^{ème} division
47	MEUNG/LOIRE Fc (2)	Montée de 4 ^{ème} division

48	LA FERTE Us (2)	Montée de 4 ^{ème} division
----	-----------------	-------------------------------------

4^{ème} DIVISION SAISON 2012 – 2013

1	CHECY MARDIE BOU AG (2)	Descente 3ème Division
2	BACCON HUISSEAU AS (2)	Descente 3ème Division
3	ST DENIS EN VAL Usm (2)	Descente 3ème Division
4	CHALETTE TURCS Us (2)	Descente 3ème Division
5	ES GATINAISE (2)	Descente 3ème Division
6	LA SELLE EN HERMOIS (1)	Descente 3ème Division
7	AMILLY J3s (3)	Descente 3ème Division
8	C. DEPORTIVO ESPAGNOL O. (2)	Descente 3ème Division
9	ORLEANS BRGM (1)	Descente 3ème Division
10	SULLY/LOIRE (2)	FG Descente 3ème Division
11	GIEN As (2)	FG Descente 3ème Division
12	BELLEGARDE LADON Fc (2)	FG Descente 3ème Division
13	LA BUSSIERE ADON As (1)	Descente 3 ^{ème} Division au fair play
14	BEAUGENCY LUSITANOS (2) ou RC 45 Foot (1)	Maintien
15	VILLORCEAU CRAVANT (1)	Maintien
16	SEMOY Fc (1)	Maintien
17	DONNERY FAY Fc (2)	Maintien
18	INGRE Fcm (3)	Maintien
19	CHAINGY ST AY (3)	Maintien
20	Ent. BAULOISE Foot (1)	Maintien
21	SERMAISES Ss (2)	Maintien
22	PUISEAUX As (2)	Maintien
23	BEAUNE LA ROLANDE Us (3)	Maintien
24	PORTUGAIS PITHIVIERS (1)	Maintien
25	AUGERVILLE As (1)	Maintien
26	CHILLEURS AUX BOIS Co (1)	Maintien
27	GIEN FRANCO PORTUGAIS (1)	Maintien
28	FC MANDORAIS (2)	Maintien
29	VIMORY FC (1)	Maintien
30	PAUCOURT SL (1)	Maintien
31	COURTENAY Av (2)	Maintien
32	CHALETTE/LOING SC (2)	Maintien
33	BALF (1)	Maintien au quotient
34	CHATILLON / LOIRE Rc (2)	Maintien
35	OUZOUER/TREZEE US (1)	Maintien
36	BEAULIEU As (1)	Maintien
37	FC COULLONS CERDON (2)	Maintien
38	CHUELLES As (2)	Maintien
39	ST MAURICE / AVEYRON Us (1)	Maintien
40	BRIARE US (2)	Maintien au quotient
41	KARIBU MAYOTTE ORLEANS (1)	Maintien
42	St CYR EN VAL Us (2)	Maintien
43	ORL . As Co. AMIS. C (1)	Maintien
44	ST LYE LA FORET As (1)	Maintien
45	BOIGNY Fc (3)	Maintien
46	LES BORDES BOUZY Rc (2)	Maintien
47	DARVOY Us (1)	Maintien au quotient
48	MARCILLY EN V. Cos (2)	Maintien
49	COULMIERS EPIEDS As (1)	Maintien
50	ORLEANS ASPTT (2)	Maintien
51	SANDILLON Us (2)	Maintien
52	MAREAUX AUX PRES Us (1)	Maintien
53	LAILLY Ca (1)	Montée de 5 ^{ème} division
54	LA FERTE ST AUBIN Us (3)	Montée de 5 ^{ème} division
55	FEROLLES Us (1)	Montée de 5 ^{ème} division
56	TIGY VIENNE US (2)	Montée de 5 ^{ème} division
57	PITHIVIERS Ca (2)	Montée de 5 ^{ème} division
58	CHILLEURS Rcf (1)	Montée de 5 ^{ème} Division

59	CHATILLON Fc Loing (1)	Montée de 5 ^{ème} division
60	LA FRATERNELLE NOGENTAISE (2)	Montée de 5 ^{ème} division

5^{ème} DIVISION SAISON 2012 – 2013

1	BOULAY BRICY GIDY Fc (1)	Descente 4 ^{ème} Division	FG
2	GIEN JEUNESSE TURQUE (1)	Descente 4 ^{ème} Division	FG
3	CHATEAU RENARD / ST GERMAIN (2)	Descente 4 ^{ème} Division	
4	DAMPIERRE EN B. Us (3)	Descente 4 ^{ème} Division	
5	TRAINOU As (1)	Descente 4 ^{ème} Division	
6	Asc ENT. SOURCIENNE (2)	Descente 4 ^{ème} Division	FG
7	LIGNY LE RIBAUT Us (1)	Descente 4 ^{ème} Division	quotient
8	ST PERAVY ORMES Fc (3)	Descente 4 ^{ème} Division	quotient
9	ORL UNION PORTUGAISE (2)	Descente 4 ^{ème} Division	quotient

Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions, des homologations de tous les résultats et des confirmations d'engagements des clubs concernés sur Foot Clubs.

I – COURRIERS

Courriel du club d'INGRE Fcm du 18 juin 2012 → Pris connaissance

Courriel du club de DAMPIERRE En B. Us du 19 juin 2012 → réponse donnée

Courriel du club de CHALETTE TURCS Us du 18 juin 2012 → réponse donnée

Courriel du club de BALFOOT LA SELLE/BIED Us du 21 juin 2012 → réponse sera donnée

II – DECLARATIONS TOURNOIS

F.C ABBATIEN ST MARTIN D'ABBAT

Tournois U7 – U9 et U11 – U13 des 23 et 24/06/2012. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

F.C BOIGNY

Tournois U11 et U 13 du 17/06/2012. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

FC PANNES

Tournois U7,U9,U11,U13,U15, et Seniors des 16,17,23 JUIN 2012. La commission ayant reçu les documents réclamés, donne son accord.

USM SARAN

Tournois U9 et U13 du 24/06/2012. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

C.J.F FLEURY LES AUBRAIS

Tournois U11 et U13 des 16 et 17/06/2012. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

A.S CHUELLES

Tournoi U15 du 16/06/2012. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

V- FORFAITS

1 – Match n°14275905 du 02/06/2012 U13 à 8 2^{ème} division Phase 2 Poule E

Opposant les équipes de : CLERY AS (1) – SARAN USM (4)

La Commission,

- Jugeant sur le fond et en première instance
- Vu les pièces versées au dossier
- Considérant que l'Article 23.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end. »

- Considérant que l'Article 23.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District est doublée »
- Vu le rapport de l'arbitre constatant l'absence de l'équipe de SARAN USM (4), 15 minutes après l'heure prévue du début de la rencontre citée en références.
- Décide de donner match perdu par forfait au club de SARAN USM (4) (0 but à 3 et 0 point) pour en reporter le bénéfice au club de CLERY AS (1) (3 buts à 0 et 4 points) en application l'Article 6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.
- Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2011/2012 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction en sa réunion du 23 mai 2011.
- Inflige une amende de 120,00 € (30,00€ X4) au club de SARAN USM conformément aux dispositions de l'article 23 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et aux dispositions prévues par le barème des sanctions financières du District du Loiret.
- Charge le secrétariat de mettre le classement à jour.

2 – Match n°14461462 du 09/06/2012 U13 à 8 1^{ère} division Play Off
Opposant les équipes de : PITHIVIERS CA (1) – BRIARE OUZOUEUR (1)

La Commission,

- Jugeant sur le fond et en première instance
- Vu les pièces versées au dossier
- Considérant que l'Article 23.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end. »
- Considérant que l'Article 23.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District est doublée »
- Vu le rapport de l'arbitre constatant l'absence de l'équipe de BRIARE OUZOUEUR (1), 15 minutes après l'heure prévue du début de la rencontre citée en références.
- Décide de donner match perdu par forfait au club de BRIARE OUZOUEUR (1) (0 but à 3 et 0 point) pour en reporter le bénéfice au club de PITHIVIERS CA (1) (3 buts à 0 et 4 points) en application l'Article 6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.
- Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2011/2012 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction en sa réunion du 23 mai 2011.
- Inflige une amende de 60,00 € (30,00€ X2) au club de BRIARE OUZOUEUR conformément aux dispositions de l'article 23 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et aux dispositions prévues par le barème des sanctions financières du District du Loiret.
- Charge le secrétariat de mettre le classement à jour.

3 – Match n°14461463 du 09/06/2012 U13 à 8 1^{ère} division Play Off
Opposant les équipes de : PITHIVIERS CA (1) – ST PRYVE ST HILAIRE (3)

La Commission,

- Jugeant sur le fond et en première instance
- Vu les pièces versées au dossier
- Considérant que l'Article 23.1 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end. »
- Considérant que l'Article 23.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts

dispose « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1, l'indemnité à la Ligue ou au District est doublée »

- Vu le rapport de l'arbitre constatant l'absence de l'équipe de ST PRYVE ST HILAIRE (3), 15 minutes après l'heure prévue du début de la rencontre citée en références.
- Décide de donner match perdu par forfait au club de ST PRYVE ST HILAIRE (3) (0 but à 3 et 0 point) pour en reporter le bénéfice au club de PITHIVIERS CA (1) (3 buts à 0 et 4 points) en application l'Article 6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.
- Considérant les tarifs applicables au titre de la saison 2011/2012 tels qu'ils ont été adoptés par le Comité de Direction en sa réunion du 23 mai 2011.
- Inflige une amende de 60,00 € (30,00€ X2) au club de ST PRYVE ST HILAIRE conformément aux dispositions de l'article 23 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et aux dispositions prévues par le barème des sanctions financières du District du Loiret.
- Charge le secrétariat de mettre le classement à jour.

Le Président,
Bernard BOURILLON



Le Secrétaire,
Jean Louis RODRIGUEZ



La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Publié le 25 Juin 2012